

**Conseil économique et social**

Distr. générale
8 février 2010
Français
Original: anglais

Commission des stupéfiants**Cinquante-troisième session**

Vienne, 8-12 mars 2010

Point 10 de l'ordre du jour provisoire*

Directives de politique générale pour le programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et renforcement du programme contre la drogue ainsi que du rôle de la Commission des stupéfiants en sa qualité d'organe directeur du programme, y compris les questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale**Dix-neuvième session**

Vienne, 17-21 mai 2010

Point 8 a) de l'ordre du jour provisoire**

Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique: travaux du Groupe de travail sur la gouvernance et la situation financière

Travaux du Groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée sur l'amélioration de la gouvernance et de la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Note du Secrétariat****Résumé*

La présente note a été établie conformément à la résolution 52/13 de la Commission des stupéfiants et à la résolution 18/3 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, dans lesquelles les Commissions décidaient de créer un groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé des questions financières et de gouvernance, qui leur soumettrait des recommandations sur les questions administratives, programmatiques et financières dans les domaines relevant de leurs mandats respectifs. Après la note établie par le Secrétariat pour faire rapport à la Commission des stupéfiants, à la reprise de sa cinquante-deuxième session, et à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, à la reprise de sa dix-huitième session, sur les travaux du Groupe de travail depuis sa création jusqu'en novembre 2009 (E/CN.7/2009/15-E/CN.15/2009/25), le présent document porte sur les travaux du Groupe de travail pendant la période comprise entre décembre 2009 et février 2010.

* E/CN.7/2010/1.

** E/CN.15/2010/1.

*** La deuxième réunion officielle du Groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée sur l'amélioration de la gouvernance et de la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a eu lieu le 5 février 2010.



I. Délibérations

1. Pendant la période suivant la reprise des sessions de la Commission des stupéfiants et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, en décembre 2009, le Groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée sur l'amélioration de la gouvernance et de la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) a continué d'examiner une série de questions au titre des points de l'ordre du jour dont il avait été convenu. Les représentants de plusieurs États ont participé de façon active aux réunions, les discussions ont été fructueuses et ciblées, et il y a eu un franc échange de vues entre les participants. Les discussions ont été axées sur l'élaboration et la mise en œuvre de programmes thématiques et régionaux et les mesures visant à améliorer le rôle d'organe directeur et le fonctionnement des Commissions.

2. À sa réunion tenue le 5 février 2010, le Groupe de travail n'a adopté aucune recommandation à soumettre à la Commission des stupéfiants à sa cinquante-troisième session et à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale à sa dix-neuvième session.

II. Questions d'organisation et d'administration

3. Le Groupe de travail a tenu quatre réunions informelles et une réunion officielle entre le 17 décembre 2009 et le 5 février 2010. Les premières ont eu lieu respectivement le 17 décembre 2009 et les 11, 19 et 22 janvier 2010, et la deuxième le 5 février 2010.

4. Le Secrétariat a fait un certain nombre de présentations sur des questions telles que les activités et fonctions de base de l'UNODC, les activités du Service de la prévention du terrorisme de l'Office et l'état de préparation des programmes thématiques et régionaux. Lors de la réunion du 22 janvier, une présentation intitulée "Promotion de l'état de droit et de la sécurité humaine en Afrique de l'Est: programme régional pour 2009-2011" a été faite; et, lors de la réunion du 5 février, les présentations suivantes ont été faites: "Promotion de l'état de droit et de la sécurité humaine en Amérique centrale: programme régional pour 2009-2011" et "Pacte de Saint-Domingue et Plan d'action de Managua: mécanisme de partenariat et de surveillance pour les Caraïbes et l'Amérique centrale".

5. Outre les documents mis à la disposition, entre octobre 2008 et mars 2009, du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur l'amélioration de la gouvernance et de la situation financière de l'UNODC, établi conformément à la décision 51/1 de la Commission des stupéfiants et à la décision 17/2 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, et en application du paragraphe 7 de la résolution 52/13 de la Commission des stupéfiants et de la résolution 18/3 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, le Secrétariat a fourni au Groupe de travail de nombreux documents qui ont également été diffusés sur le site Web de l'UNODC (<http://www.unodc.org/unodc/en/commissions/wg-governance-finance-2.html>).

III. Mesures à prendre par les Commissions

6. Conformément à l'annexe de la résolution 52/13 de la Commission des stupéfiants et à l'annexe de la résolution 18/3 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, les Commissions devraient envisager de reconduire le mandat des coprésidents du Groupe de travail pour une deuxième année.
